

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Informations déclarant

Nom Prénom	detienne Florence
Adresse email	florence.detienne@petitjean.fr

Informations entreprise/UES

Structure	Entreprise
Tranche effectifs	De 50 à 250 inclus
Raison sociale	PETITJEAN
Siren	539985465
Code NAF	25.11Z - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures
Adresse	52-72 52 AVENUE MARECHAL LECLERC 10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2025
Date de fin de la période de référence	31/12/2025
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	197

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul	Par niveau ou coefficient hiérarchique en application de la classification de branche
Nombre de niveaux ou coefficients	2
Date de consultation du CSE	01/01/2024
Résultat final en %	24.7
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus	0

Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	0.4
Résultat final en nombre équivalent de salariés	0.1
Population envers laquelle l'écart est favorable	Femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	35
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	35
Nombre de points obtenus à l'indicateur	35

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité	Absence de retours de congé de maternité (ou d'adoption) au cours de la période de référence
----------------------------	--

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	3
Sexe des salariés sur-représentés	Hommes
Nombre de points obtenus	5

Index égalité professionnelle

Total de points obtenus	40
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	47
Mesures de correction prévues	Mesures envisagées

Publication des résultats obtenus

Date de publication	27/02/2026
Site Internet de publication	
WWW.PETITJEAN.FR	

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération

Réduire l'écart de rémunération constaté entre les femmes et les hommes et analyser un plan de rattrapage salarial ciblé sur les catégories identifiées comme présentant un écart

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

Réduire l'impact du déséquilibre de répartition femmes/hommes par une politique de recrutement favorisant la mixité

Date de publication des objectifs

27/02/2026

Date de publication des mesures de correction

27/02/2026

**Modalités de communication des mesures de
correction auprès des salariés**

Communication auprès du CSE de l'entreprise